



LE CALENDRIER

La phase du déconfinement sera "très progressive" a prévenu le Premier ministre. Elle sera donc jalonnée de plusieurs dates-clés.

● **Le 7 mai**, trois critères seront étudiés pour dessiner une carte de déconfinement du pays. Ce déconfinement sera différencié entre les départements "verts", où il sera appliqué largement, et "rouges", où il prendra une forme plus stricte. Les départements en rouge seront ceux où "la circulation du virus reste active", "les capacités hospitalières en réanimation restent tendues" et "le système local de tests et de détection des cas contacts pas suffisamment prêt". Cette carte sanitaire sera actualisée chaque jour à compter du 7 mai.

● **Le 11 mai** est maintenant comme la date du début du déconfinement, avec notamment la réouverture des écoles.

● **Le 18 mai**, la réouverture des collèges commencera mais là encore de façon progressive et uniquement dans les départements "verts". Dans un premier temps, seuls les élèves de 6^e et 5^e feront leur rentrée.

● **Le 2 juin**, une nouvelle étape s'ouvrira pour trois semaines. De nouvelles mesures seront prises, en fonction de l'évolution de l'épidémie. Le gouvernement prendra notamment une décision sur les bars, cafés et restaurants dès la fin mai, pour décider s'ils peuvent ouvrir après le 2 juin. L'annonce d'une éventuelle date de réouverture des lycées se fera à ce moment-là aussi.

Déconfinement : mode(s) d'emploi

Dans la hantise d'une "deuxième vague", le Premier ministre a présenté un plan de déconfinement partiel à partir du 11 mai, par étapes, sur mesure selon les territoires et sous conditions

Édouard Philippe est soudainement apparu plus détendu. Loin du visage crispé du début d'après-midi, il renoue avec son humour flegmatique. Il est un peu plus de 19 h et le Premier ministre débriefe rapidement, à la tribune de l'Assemblée nationale, le flot des dix-sept interventions de députés qui ont suivi son discours. "Je suis parfaitement conscient qu'il reste beaucoup de questions. Il faudra adapter au terrain, laisser au génie des décideurs locaux le soin de trouver des solutions différenciées", souffle-t-il. En ce moment je choisis entre des décisions qui sont moins mauvaises que les autres. C'est véritablement une ligne de crête."

La formule renvoie à l'incertitude et au langage guerrier utilisé par Emmanuel Macron aux premiers jours du confinement. "Voilà donc le moment où nous devons dire à la France comment la vie doit reprendre", entame Édouard Philippe à 15 heures, voix froide, devant un parterre réduit à 75 députés. Conscient que ce "nous", c'est lui. La charge apparaît lourde et la stratégie est celle de la prudence extrême, même s'il y a nécessité à être précis et concret. "Il nous faut procéder à un déconfinement aussi attendu que risqué et redouté", dit-il, assurant que "le virus va continuer à circuler parmi nous. Le risque de voir repartir l'épidémie" étant "sérieux". Édouard Philippe veut déconfiner en douceur, en "laissant aux autorités locales la possibilité d'adapter la stratégie nationale en fonction des circonstances". Une territorialisation attendue qui va se faire par départements, là où Emmanuel Macron avait évoqué "des bassins de vie" devant les maires.

"Le virus va continuer à circuler parmi nous. Le risque de voir repartir l'épidémie est sérieux."

Pour faire simple, le gouvernement va faire vivre les Français au rythme d'une carte qui, chaque soir à partir du 7 mai, donnera la tendance du déconfinement dans chaque département en fonction de la circulation du virus. "J'espère que nous serons en vert, prie Jean-Claude Gaudin. Car les mesures très contraignantes sur les plages, les bars et restaurants ou les événements sportifs et culturels impactent durement Marseille". Pour y parvenir, le gouvernement aura recours à un dépistage massif. Alors que l'application "Stopcovid" qui doit faire l'objet d'un débat législatif, n'est pas prête, des brigades seront chargées de trouver et dépister la vingtaine de personnes qui auront été en contact avec un citoyen testé positif. Vaste chantier. "J'ai une inquiétude à légiférer en moins d'une semaine sur ce sujet qui touche aux libertés individuelles", note la députée LREM de Marseille Claire Pitollat, présente hier dans l'hémicycle.

Pour Édouard Philippe, il s'agit "d'isoler les porteurs du virus pour casser l'échelle de transmission. Ce n'est pas une punition, mais une mise à l'abri", précise-t-il, faisant appel à "la responsabilité individuelle et au civisme". En toute fin de séance, il dira sa "confiance dans le civisme des Français". Ce qui lui vaut la moue réprobatrice de l'opposition. "Il y a des avancées, mais beaucoup de recommandations pour peu d'obligations. Pas le 11 mai, plutôt le 11... mais avec beaucoup de contraintes", ironise Damien Abad, président du groupe LR. Tout aussi dubitatif, Jean-Luc Mélenchon, le député LFI de Marseille, estime "qu'il faut planifier. La libre motivation des individus ne suffira pas". Le chef du gouvernement avait pourtant joué la fermeté en début d'après-midi. "Si le confinement se relâche avant le 11 mai et que nous ne parvenons pas à casser les trop nombreuses chaînes de transmissions, nous ne déconfinerons pas ou le ferions plus prudemment", prévient-il. Assurant aux Français qu'ils pourront "trouver des masques dans tous les commerces", il annonce un re-

"On doit envisager la période estivale sous de meilleurs auspices."

ÉDOUARD PHILIPPE

tour en classe pour les élèves des écoles élémentaires dès le 11 mai. "Un impératif pédagogique et de justice sociale". Les collégiens suivront le 18. Les lycéens patienteront. Le 11 mai sera aussi synonyme de réouverture pour les commerces, les cimetières ou les petits lieux culturels. En revanche, il faudra attendre juin pour une "deuxième phase de déconfinement. Nous gravirons des marches de trois semaines en étant attentifs aux comportements des citoyens". Il sera alors question des cafés et restaurants, des plages, des cinémas et musées ou des cérémonies religieuses. Les événements sportifs et culturels rassemblant plus de 5000 personnes devront, eux, attendre septembre. Ce qui signifie aussi que les compétitions comme la Ligue 1 sont terminées. L'OM jouera donc la prochaine Ligue des Champions!

Concernant la vie économique, le dispositif de chômage partiel continue jusqu'au 1^{er} juin et "le télétravail doit être maintenu dans les trois prochaines semaines", ne serait-ce que pour éviter l'afflux dans les transports en commun où le port des masques sera obligatoire. En revanche, les trains circuleront encore moins qu'aujourd'hui et on ne pourra pas se déplacer sans motif impérieux à plus de 100 km de chez soi.

"On doit envisager la période estivale sous de meilleurs auspices", espère Édouard Philippe qui donne rendez-vous fin mai. Mais va désormais devoir affiner ses premières indications avec des maires et des citoyens à qui il manque encore beaucoup de réponses.

François TONNEAU

APRÈS UN DÉBAT "TRONQUÉ" SELON ELLES À L'ASSEMBLÉE

Les groupes parlementaires d'opposition ne décolèrent pas

En reposant ses notes à la fin de son discours, Édouard Philippe sait qu'il va prendre la grêle. Les atermoiements, l'inquiétude des Français et les députés mis devant le fait accompli ont mis l'Assemblée nationale à cran. "Les mesures prises sembleront sans doute sévères à certains, trop laxistes à d'autres", anticipe-t-il avant d'ironiser sur les donneurs de leçons des "plateaux télévisés et des réseaux pas très sociaux et colériques. Le contrôle du Parlement n'est pas un poids, c'est une chance", tente-t-il d'amadouer. "La démocratie parlementaire reste vivante, parfois bruyante et exigeante, mais indispensable. Les députés ne commentent pas, ils votent". Il s'agira de le faire, notamment pour organiser les brigades de dépistage et la limitation des déplacements d'un département à l'autre.

Les groupes parlementaires d'opposition ont déjà aiguisé leurs couperets. Ils n'ont pas l'intention de valider

sons batailler ce plan de déconfinement aux allures de discours de politique générale. "On nous demande simplement la confiance, ce n'est pas possible", souffle l'écologiste François-Michel Lambert dans l'hémicycle. "Même si certaines mesures sont sensées, on découvre un texte sur lequel on ne peut pas se prononcer sur le fond", poursuit le député de Gardanne qui votera contre.

"C'est une mauvaise manière faite aux députés tandis que sur le fond, beaucoup d'interrogations n'ont pas été levées", ajoute l'Aubagnais Bernard Delflesselles (LR) qui, confiné, s'est abstenu avec son groupe.

"Nous n'allons pas voter ce qui nous est proposé", tranche le leader des Inouïs Jean-Luc Mélenchon. Qui, en dédouanant Édouard Philippe pour mieux cibler Emmanuel Macron, juge, pointant le doigt depuis la tribune, qu'il "n'y a pas consentement sans confiance et cette confiance est morte". Avant d'estimer "anxiogène et

odieux le volontariat pour les écoles, où les parents, ces braves gens qui devront retourner travailler, n'auront pas le choix". Alors que le socialiste Olivier Faure pointe "un festival de contradictions" et "une reprise du travail sans sécurité avec des écoles transformées en garderie, à marche forcée", avant de voter contre, Damien Abad, patron du groupe LR, justifie l'abstention des siens en saluant "l'évolution sur le traçage", mais en dénonçant "l'absence du volet sécurité" ou "le manque de souffle économique".

La majorité parlementaire validera toutefois le plan. "Pas mal d'indications ont été données et la prise en compte des spécificités des territoires est importante", souligne la députée LREM marseillaise Claire Pitollat. "Le vrai enjeu du vote n'était pas là. Il sera sur les textes à venir sur les libertés individuelles". Ce sera la semaine prochaine. **F.T.**

Enseignement

- ✓ Réouverture des maternelles et écoles primaires sur la base du volontariat le 11 mai
- ✓ Collèges : réouverture des classes de 6^e et 5^e le 18 mai. Port du masque obligatoire
- ✓ Lycées : une décision sera prise fin mai sur une éventuelle réouverture le 2 juin
- ✓ 15 élèves maximum par classe



Mobilité

- ✓ Attestation obligatoire pour les déplacements de plus de 100 km "aux seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux"
- ✓ Port du masque obligatoire, dans les transports en commun et les taxis
- ✓ Respect des règles de distanciation physique (ex : 1 siège sur 2) obligatoire



Le triptyque Protéger tester Isoler



- ✓ Distribution massive de masques
- ✓ Objectif de 700 000 tests par semaine
- ✓ Constitution de brigades chargées d'identifier les contacts des testées positives

Les personnes testées positives invitées à s'isoler à l'hôtel ou à domicile, ce qui entraînera le confinement de tout le foyer pendant 14 jours

Contrôler l'épidémie



Le déconfinement sera différencié entre les départements "verts", où il sera appliqué largement, et "rouges", où il prendra une forme plus stricte

- ✓ Les personnes âgées invitées à limiter leurs contacts et leurs sorties
- ✓ Le projet de traçage des données mobiles StopCovid est reporté

L'INTERVIEW DU MAIRE LR DE SALON

"Nous sommes des pompiers cernés par les flammes"

■ Le discours du Premier ministre vous a-t-il semblé concret ?

Je pense depuis le début qu'il faut un État fort, avec des messages et décisions clairs, concis et concrets. On n'a pas besoin d'être abreuvé de paroles, mais de concret. C'est ce que j'attendais, pour des questions d'efficacité et de sérénité. Sur certains points, les cimetières ouverts, les mariages, les marchés ou le masque obligatoire dans les transports en commun, ce que j'ai entendu a le mérite de la clarté. Pour nous qui devons répondre aux citoyens tous les jours, c'est net. J'ai aussi apprécié le passage sur la nécessaire responsabilité de chacun dans ce déconfinement.



Nicolas Isnard.

■ D'autres points vous paraissent-ils toujours flous ?

Nous n'avons pas les réponses attendues sur les points qui sont pourtant les plus cruciaux. La production des masques, les aides financières, les logos, c'est très bien. Mais les gens ne veulent savoir qu'une chose : où et quand les trouver ? On ne sait toujours pas. C'est la même chose sur les tests. On reste dans l'expectative. Huit secondes après l'intervention du Premier ministre, j'avais déjà dix appels. Or, je manque toujours de réponses concrètes sur des questions comme l'école.

■ Restent-elles la grande question ?

Oui et on vient d'apprendre qu'on nous ajoutait celle des crèches. On comprend qu'on rouvrira écoles et crèches le 11 mai, mais qu'énormément d'interrogations demeurent. Des enseignants me demandent s'ils devront faire classe aux élèves présents le jour et à ceux qui ont préféré rester chez eux le soir. Le Premier ministre avance de nombre de 15 élèves par classe, mais à nous de trouver les solutions pour que ça se fasse dans de bonnes conditions. Or, il nous faut l'assurance d'avoir des masques, du gel et des protections. C'est le même flou sur les cantines. Je comprends que la majorité des parents ne veuillent pas envoyer leurs enfants à l'école le 11 mai. Parce que sur ce point, les pompiers que nous sommes sont cernés par les flammes et n'ont pas d'eau.

■ N'avez-vous pas le sentiment qu'on refilé aux maires une patate chaude ?

Évidemment. On veut bien être les pompiers de la République, mais seulement si on nous donne un cadre précis et des moyens. Sinon, on n'arrive pas à avancer. On a compris que la réussite du déconfinement et le maintien d'une certaine cohésion reposent en partie sur nos épaules. Mais sans consigne claire, le climat reste anxiogène.

Propos recueillis par F.T.

Le sport à l'arrêt



- ✓ La saison pour les championnats pros de football et de rugby prend fin
- ✓ Pratique interdite dans les lieux couverts
- ✓ Sports collectifs et sports de contact interdits

Commerces



- ✓ Réouverture de tous les commerces à partir du 11 mai sauf restaurants et cafés
- ✓ Les préfets pourront maintenir fermés les centres commerciaux de plus de 40 000 m²
- ✓ Réouverture des marchés sauf avis contraire du maire ou du préfet
- ✓ Réouverture des restaurants et cafés : une décision sera prise fin mai

23 660 DÉCÈS

Pour le 43^e jour de confinement, la direction générale de la Santé a enregistré, hier soir, 367 nouveaux décès en 24 heures, pour un total de 23 660 personnes décédées depuis le début de l'épidémie.

14 810 patients sont décédés à l'hôpital, tandis que 8 850 personnes ont perdu la vie dans les Ehpad et autres établissements médico-sociaux.

27 484 personnes se trouvent toujours prises en charge dans les hôpitaux français. Sur ce total, 4 387 patients ont été pris en charge dans les services de réanimation. Si 153 nouveaux patients sont arrivés en réanimation ces dernières 24 heures, le solde, qui tient compte des sorties, poursuit lui sa dérive, avec 221 patients en moins. Depuis le début de l'épidémie, 90 000 personnes ont été hospitalisées et 46 886 sont rentrés à domicile. La pandémie a fait au moins 211 000 morts dans le monde, pour plus de 3 millions de cas recensés. Les États-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts, devant l'Italie, l'Espagne et la France.

Vie sociale



- ✓ Rassemblements publics ou privés de plus de 10 personnes interdits
- ✓ Événements de plus de 5 000 personnes interdits jusqu'au 1^{er} septembre
- ✓ Plages interdites au moins jusqu'au 1^{er} juin
- ✓ Les cinémas et salles de spectacle restent fermés jusqu'à nouvel ordre

Vie en entreprise



- ✓ Télétravail maintenu au moins jusqu'au 1^{er} juin
- ✓ Chômage partiel compensé jusqu'au 1^{er} juin
- ✓ Entreprises incitées à fournir les masques et à mettre en place des plages horaires décalées